

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_FAM 1999-09-54](#)[Item](#)Marie Moret à Hachette et Cie, 12 février 1894

## Marie Moret à Hachette et Cie, 12 février 1894

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s**

[Hachette](#) est destinataire de cette lettre

[Société des gens de lettres](#) est cité(e) dans cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[12 février 1894](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Hachette](#)

Lieu de destination79, boulevard Saint-Germain, Paris

### Description

RésuméDemande quel serait le montant des droits de reproduction dans *Le Devoir* de la traduction française de romans étrangers dont la Société des gens de lettres ne détient pas les droits. Demande le catalogue de la Bibliothèque des meilleurs romans étrangers.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Librairie](#)  
Personnes citées [Société des gens de lettres](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Hachette

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité

- Commerce
- Métiers du livre

Biographie Librairie et maison d'édition fondée à Paris en 1826 par Louis Hachette.

---

Nom Société des gens de lettres

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Littérature

Biographie Association privée française créée en 1837 à Paris pour la promotion du droit d'auteur et la défense des intérêts des auteurs. Elle est reconnue d'utilité publique en 1891.

## Informations sur le document source

Cote Inv. n° 1999-09-54

Collation 2 p. (302r, 303r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---



Nîmes 19 février 1894

réponse, ici, à Nîmes au  
11 rue ~~Montcalm~~ en bijou.

Nîmes ~~(100)~~ agiter

Messieurs Hachette et Cie.

Mais il honneur de vous envoyer  
par ce courrier un exemplaire  
de ma revue mensuelle Le Devin.

Pour la reproduction de romans  
dans cette revue, j'ai un traité  
avec la M<sup>e</sup> des Cens de Lettres. Mais  
il est des œuvres - spécialement les  
traductions françaises de romans  
étrangers qui me conviendraient  
pour la reproduction et qui n'appar-  
tiennent pas à la M<sup>e</sup> des Cens  
de Lettres.

Néanmoins, Le Devin n'ayant  
pour ainsi dire pas de bénéfices et  
étant surtout une œuvre de sacrifices,

je ne pourrais y ajouter de nouvelle  
charge que si le droit de reproduction  
n'était pas dévié.

Je viens donc vous prier de  
me dire :

1<sup>o</sup> Si vous pourriez ou autoriser  
à reproduire telle traduction fran-  
çaise qui me conviendrait des  
œuvres de votre Bibliothèque des  
meilleurs romans étrangers ?

2<sup>o</sup> A quelles conditions vous  
m'accorderiez ce droit de repro-  
duction ?

En même temps - et dans tous  
les cas - je vous serais obligé de  
m'envoyer un catalogue complet  
de votre dite Bibliothèque des  
meilleurs romans étrangers,  
éditions à 1 fr. 25 le volume.

Je joint une enveloppe  
toute prête pour votre



réprouse, ici, à Nîmes où  
je me trouve en séjour.

Veuillez agréer,  
Messieurs, avec mes remer-  
ciements anticipés, l'assu-  
rance de toute ma consi-  
dération

Marie Gouin